

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[154_Correspondances : 1842-1873](#)[Item](#)[Paris, le 5 novembre 1861, Gaspard Deguerry à François Guizot](#)

Paris, le 5 novembre 1861, Gaspard Deguerry à François Guizot

Auteurs : Deguerry, Gaspard (1797-1871)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [histoire](#), [Publication](#), [Réception \(Guizot\)](#), [Religion](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1861-11-05

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote33, 33 suite AN : 163 MI 42 AP 154 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Deguerry, Gaspard (1797-1871), Paris, le 5 novembre 1861, Gaspard Deguerry à François Guizot, 1861-11-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6174>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 05/03/2024 Dernière modification le 20/03/2024

PAROISSE

de la

MADELEINE.

Paris le 5 Juin 1861

Monsieur,

J'ai été très flatté
et recevoir de vous une
honorable souvenir, en
recevant de votre part
votre dernière publication
que j'ai été au grand
hâte de faire retourner
d'avance. L'un de
l'auteur et la matière
qu'il traitait, m'a fait sentir
un besoin.

Cette publication (2)
exceptionnelle d'actualité
et d'une importance si grande,

Vous a donné, Monsieur, on
just le dire, Wmoud entre
pour lecture. A l'exception
de vos Hôtes de protestantisme,
il y a quelq'un qui s'explique
tout-à-fait, j'ai été ravi de
vos paroles, de vos jugements
et de vos vues. En question
du droit des gens et traité
avec la Supériorité et
l'homme qui a manqué
pendant des années, les
affaires d'un grand pays.

Monsieur, de mes confins
ont toujours cru, Monsieur,
que la liberté ne pouvait que
servir le cause catholique.
L'Église que d'autant plus

Veuillez celle
et continue
où vous en
reconnu, et
obstacle à la
digne au force
à l'intérieur
Communion
un jour de pas
un de vous
de l'interpe
ce pas de la
tombé j'étais
telle force, et
qu'il n'en
que lui app
de Maître
dont la c'est
s'écrivent j'é
l'en est profond

3

Vouloir cette liberté qu'il
est contenu dans son sein
ou gouverner une autorité
reconnue, ce qui est un
obstacle à la liberté, une
digue au torrent, un frein
à l'entraînement. La
communauté protestante qui
n'a point de cette autorité
ne devant être la proie
de l'autorité avec ses droits
et par des lois symboliques
tenues par elle et de
telle sorte, ce qui existe est
qu'un instrument, que l'on
peut lui appliquer la parole
du Maître sur jérusalem
dont tu es difforme devant
s'élever par sa parole.
L'on est profondément attristé,

quand on voit dans les
revues protestantes de la France
et surtout de l'Angleterre,
l'inspiration des livres saints
et la mission divine de Christ,
constamment rejetés.

Vous avez bien raison de dire
Messieurs, et d'ignorer l'existence
- même de la crise plusieurs
d'entre vous n'ont cessé de le
répéter, si l'Église avait
rendu l'autonomie aux
provinces de la même manière
quand leur ancienne
constitution, il aurait
compris l'union d'indépendance
du Pape. Alors les opposants
prétendent de voir les diocèses,
les provinces auraient répondu,
nous diocèses? et de qui?

33
(2e)

Nous sommes
de nous-mêmes
que nous ne
Messieurs, et
pontificaux,
pour un point
et temporel
sous la régimen-
-ation, tous
le blâme com-
me le blâme
prodigé est
au contraire
gouvernement
pastors sont
surtout un
comme une
la Révolution

33/10/2020

3

Nous sommes en possession
de nous-mêmes. L'autorité
que nous avons importée,
Messieurs, dans les Etats
pontificaux, n'est pas possible
pour un pouvoir spirituel
et temporel en même temps.
Sous le régime de l'autorité
-ation, tout revient au pape,
à l'Etat comme la laïcité;
or l'Etat ne toujours
prodigue la laïcité
au contraire refuse à l'Eglise
gouvernementale. Nous
pouvons donc, à quel point
exprimer un terme formel
comme une nécessité, que lorsque
la Providence rendra au Souverain

Pontife & temporel que s'éclaire
l'exercice libéré & souverain
spirituel, & qu'il lui inspire
la volonté et la suite au pratique
de l'indépendance accordée
aux divers parties de l'empire,
dans la mesure ou elle la
posséderait autrefois.

J'ai été le heureux de
lire votre écrit, Monsieur
que j'ai oublié de vous en
parler. J'en doute pas qu'il
ait contribué à la décision
que l'empereur, dit-on, a pris
d'augmenter la garnison
française à Rome, au lieu de
la réduire.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur, dans la haute considération,
Votre dévoué serviteur
F. Dequerry
médecin à la Maladie